

Discours Royal prononcé à l'occasion de la fin du mandat de l'Instance équité et réconciliation et de la présentation de l'étude sur le développement humain au Maroc

"Louange à Dieu,

Prière et salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs,

Cher peuple,

Je t'ai fait le serment, cher peuple, de M'adresser à toi au terme de chaque étape franchie dans ta marche résolue sur la voie du progrès, et à l'amorce de toute nouvelle phase où la mobilisation, la confiance et l'espoir sont d'autant plus forts que tu te montres uni dans l'action, soudé autour de ton Roi, qui est ton Premier Serviteur.

Si Je M'adresse, donc, à toi aujourd'hui, c'est bien parce que nous nous trouvons à un moment décisif constituant une ligne de démarcation dans notre parcours historique.

Nous faisons, en effet, nos adieux au demi-siècle qui s'est écoulé depuis l'indépendance, avec tous les succès, les revers et les espérances ayant accompagné le processus de mise en place d'un Etat moderne.

C'est le moment aussi où nous nous apprêtons, avec l'aide de Dieu, à livrer la bataille du parachèvement de l'édification du Maroc de l'unité, de la démocratie et du développement.

En évoquant le cinquantenaire que nous venons de quitter, Nous n'entendons pas Nous ériger en juge de l'Histoire, où s'entremêlent indissociablement l'actif et le passif.

Seuls les historiens sont habilités à évaluer la marche de l'Histoire avec l'impartialité et l'objectivité requises, et à l'abri de toute considération politique conjoncturelle.

Cela ne signifie pas pour autant que nous devons regarder cette tranche de l'Histoire comme un épisode révolu et enterré à tout jamais, ni que nous en restons éternellement prisonniers.

Nous la considérons plutôt comme une composante intrinsèque d'un patrimoine dûment consigné dans le registre de l'Histoire séculaire de notre nation. Nous tenons, en effet, à ce que l'Histoire demeure, pour l'ensemble des Marocains, un instrument efficace pour connaître le passé, cerner le présent et se projeter avec confiance dans l'avenir.

C'est dans cette optique et dans le souci d'en informer l'opinion publique que Nous avons décidé de faire publier le Rapport final de l'Instance Equité et Réconciliation et l'Etude sur le bilan et les perspectives d'avenir du développement humain dans notre pays.

A cet égard, outre le devoir de conserver cette période dans la mémoire collective de la nation, dans la mesure où elle fait partie intégrante de son Histoire, il appartient à chacun de nous d'en tirer les enseignements qui s'imposent, afin de se doter des garanties nécessaires, pour éviter que certains écarts du passé ne se reproduisent et pour combler certaines lacunes antérieures.

Cela dit, ce qui importe le plus, c'est bien de se tourner vers l'avenir dans une démarche prospective et constructive, apte à galvaniser nos énergies pour nous focaliser sur le règlement des questions majeures qui préoccupent instamment notre peuple, afin de favoriser l'essor et le progrès de notre pays.

Nombreux, en effet, sont les chantiers en cours ou en perspective, surtout après l'action engagée pour que le train du développement humain atteigne sa vitesse de croisière.

Notre dessein, en définitive, est de consolider les fondements de la société solidaire qui, dans le respect d'un parfait équilibre et une totale concomitance entre les droits à exercer et les devoirs à assumer, assure à tous ses fils les conditions d'une vie digne et d'une citoyenneté responsable. Sans cela, nous ne saurons être ni à l'écoute de notre jeunesse, ni en phase avec les impératifs de notre époque.

Au nom des générations montantes Je dis : trêve d'égoïsme et d'introversion , halte au gaspillage de précieuses opportunités et à l'hémorragie des ressources englouties dans des combats de chimère.

Il est grand temps de prendre en mains le présent et l'avenir de nos enfants, car nos jeunes comprendraient mal qu'il n'y ait pas de répondant aux aspirations légitimes qui les animent pour vivre librement et dignement. Nous ne pourrons, toutefois, y parvenir que si nous consentons à mettre le cœur à l'ouvrage, prenant le relais des sacrifices consentis par la génération de l'Indépendance et de la Marche Verte.

Il nous faut donc aller résolument de l'avant dans la mise en œuvre d'une réforme globale, processus dans lequel il échoit aux jeunes générations un rôle central pour la concrétisation des objectifs de développement humain, dans un attachement sans faille à l'identité nationale, à l'intégrité territoriale et à la monarchie citoyenne.

Cher peuple,

Nous avons entrepris résolument, avec courage et sagesse, de parachever le règlement équitable de la question des violations passées des droits de l'Homme, dans le cadre d'un processus dont la dynamique avant-gardiste fut enclenchée au début des années 90 par Notre vénéré Père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu sanctifie son âme. C'est avec émotion et déférence que Nous nous rappelons encore comment, du haut de la tribune parlementaire, à l'occasion de l'ouverture - Sa dernière - de la législature d'octobre 1998, le regretté Souverain insistait sur la nécessité d'une clôture définitive de tous les dossiers en suspens.

Cela, disait-Il, afin que le Maroc cesse de traîner une réputation qui n'est pas la vérité, ne correspond pas à sa réalité et ne présente, pour son avenir, aucune utilité.

Lorsque, par Sa providentielle volonté, Dieu le rappela à Lui, il Nous est échu le devoir de poursuivre cette mission, empruntant, pour cela, un parcours exemplaire, unique en son genre.

Les dossiers épineux ont pu être apurés dans le cadre du principe du changement dans la continuité qui caractérise notre régime monarchique.

En successeur de Mon vénéré Père, dépositaire de cette charge suprême, Je ne peux que rendre grâce à Dieu qui nous a permis de mener cette mission à bonne fin.

Au nom de tout le peuple marocain, J'annonce donc cette heureuse et réconfortante nouvelle, en espérant la voir parvenir, par l'entremise des Anges du Miséricordieux, à l'âme immaculée de Mon vénéré Père et au cœur de toutes les victimes, les personnes ayant subi des préjudices et les familles endeuillées, que Nous entourons assurément de Notre sympathie et de Notre sollicitude.

Tout en nous félicitant des efforts sincères déployés par l'Instance Equité et Réconciliation, sa présidence ainsi que ses membres, Nous chargeons le Conseil Consultatif des Droits de l'Homme d'assurer la mise en œuvre des recommandations de l'Instance.

Nous invitons aussi toutes les autorités publiques à poursuivre leur collaboration fructueuse avec le Conseil, afin de donner une illustration concrète de Notre ferme attachement à la consolidation de la vérité, de l'équité et de la réconciliation.

Je suis certain que l'œuvre de réconciliation sincère que nous avons accomplie ne signifie pas qu'il faille faire table rase du passé, car l'histoire est têtue et ne s'oublie pas.

Elle est, en fait, une réponse à l'injonction divine "Absous d'une belle absolution". C'est un geste gracieux de pardon collectif, à même de constituer un solide pilier de la réforme institutionnelle, une réforme profonde susceptible d'aider notre pays à s'affranchir des défaillances du passé concernant les droits politiques et civiques.

Nous aurons ainsi préparé la voie pour accueillir le deuxième cinquantenaire de l'Indépendance, et partant, nous consacrer à un chantier laborieux et déterminant, celui de la promotion des droits économiques, sociaux et culturels, au profit de tous nos concitoyens, en particulier ceux qui souffrent des affres de la pauvreté, de l'analphabétisme, du chômage et de la marginalisation.

Aussi, eu égard à Notre volonté de concrétiser Notre conception globale des droits de l'Homme, et à Notre vision stratégique fondée sur l'action cohérente et concertée de l'Etat, un Directoire regroupant un panel d'éminents penseurs et experts, organisé en un Comité scientifique et des groupes thématiques, a reçu pour mission d'élaborer une étude globale sur le bilan de cinquante années de développement humain et ses perspectives d'avenir.

A cet égard, Nous tenons à rendre hommage à ceux qui ont supervisé cette importante réalisation, ainsi qu'aux compétences nationales qui y ont contribué.

Nous espérons aussi que cette étude, avec les apports imaginatifs qui y ont été investis à titre individuel et collectif, aura un effet incitatif qui poussera l'élite, dans la diversité des sensibilités qui la composent, à renouer avec son rôle de précurseur balisant la voie du renouveau national et favorisant l'émergence d'une pensée stratégique. Elle permettra, en outre, d'ouvrir un débat pluriel et constructif sur des projets sociétaux différenciés et clairs, entre les instances constitutionnelles, politiques, syndicales et associatives, auxquelles il incombe comme toujours de donner corps à ces projets et d'en assurer la mise en œuvre conformément à la volonté populaire librement exprimée.

Mesdames, Messieurs.

Cher peuple.

J'ai jugé bon de focaliser ce discours sur les orientations d'avenir qu'il convient de suivre pour parachever la construction de la citoyenneté digne.

C'est une entreprise qui requiert le renouvellement du pacte pour la réalisation du chantier de règne, qui est celui du développement humain, ainsi que la mobilisation totale des potentialités de nos jeunes.

Cela suppose, aussi, de laisser toute latitude aux initiatives génératrices de richesses économiques et novatrices dans tous les domaines scientifiques et artistiques, à l'intérieur du Maroc comme à l'extérieur.

Notre but ultime réside dans l'édification d'un Maroc d'égalité des chances et de partage des responsabilités.

Nous demeurons attaché à ce que l'Etat déploie tous les efforts nécessaires à la réalisation de cet objectif, et veillerons également à assurer à tous les Marocains les conditions d'une vie digne et décente.

A cet effet, nous menons des actions avec la contribution de l'Etat et de l'ensemble des acteurs du secteur privé, de la société civile, des corps constitués, des autorités, des individus et des collectivités.

Pour y parvenir, il n'est d'autre voie pour nous que d'œuvrer à l'ancrage des vertus du labeur, de la rectitude et du mérite, et à la mise en œuvre des mécanismes de contrôle, de responsabilisation et de transparence, dans le respect de la primauté de la loi et des valeurs de citoyenneté agissante.

Nous entendons ainsi maintenir le cap pour conduire le vaisseau Maroc à bon port et, à force de réformes successives, plus profondes les unes que les autres, l'arrimer solidement au progrès et à la prospérité, dans la sécurité et la stabilité.

Nous veillerons à ce qu'il puisse continuer à voguer dans l'environnement international, en toute quiétude et en toute sécurité, avec assurance, courage et détermination.

Wassalalou Alaikoum Wa Rahmatou Allah Wa Barakatouh".